



Reconnaissance d'un enfant

Par **libellule_old**, le **29/06/2007** à **13:28**

bonjour,

Je suis enceinte, mon ami actuelle avec qui je vais me marier apres la naissance desir reconnaitre l'enfant qui n'est pas de lui. mais mon ex petit ami qui et le pere biologique lui aussi desir le reconnaitre juste pour m"embeter.

Ma question et : que risque mon petit amie si il reconnai un enfant qui n'est pas de lui. et si le vrai pere entame une demarche aupres du juge combien de temps va durer la proceder et combien cella va t'il me couter.

Merci.